

# Opération Hérisson dans les Parcs naturels de Wallonie

## Protocole de recensement par piège photographique à destination des bénévoles

### 1. Contexte du projet

Du printemps 2026 à juin 2027, les 13 parcs naturels mettent le focus sur un habitant discret, mais bien connu de nos jardins, le Hérisson !

Ce dernier est considéré depuis 2024 comme « Quasi menacé » par l'International Union for Conservation of Nature (IUCN) en raison des nombreuses menaces qui pèsent sur lui : perte et fragmentation de son habitat en raison notamment de l'intensification de l'agriculture, usage des pesticides, robots tondeuse et trafic routier.

Les objectifs du projet :

- Mieux **connaître** le hérisson et améliorer son accueil dans les jardins
- **Recenser les hérissons** pour connaître les populations au sein des territoires des 13 Parcs naturels. **Comment?** En plaçant un piège photo (prêté dans le cadre du projet) dans son jardin pendant 3 semaines et, si vous le souhaitez, en parcourant le soir des tronçons pré-identifiés dans sa commune à la recherche de hérissons.
- **Fédérer un groupe de bénévoles** actifs dans le recensement et leur fournir les infos et matériel nécessaires

Ce projet est mené en étroite collaboration avec le Groupe de Travail Hérissons de Natagora (<https://www.natagora.be/herissons>) et en partenariat avec les CREAVES (centres agréés par la région wallonne destinés à recueillir, soigner et, après revalidation, remettre en liberté les animaux sauvages blessés ou malades recueillis par l'homme).

### 2. Période de recensement

- Début : printemps 2026
  - o 22 avril : Parc naturel des Plaines de l'Escaut (PNPE), Parc naturel du Pays des Collines (PNPC) et Parc naturel des Hauts Pays (PNHP)
  - o 24 avril : Parc naturel des Deux Ourthes (PNDO), Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier (PNHSFA) et Parc naturel de la Vallée de l'Attert (PNVA)
  - o 12 mai : Parc naturel Cœur de Condroz (PNCC) et Parc naturel Burdinale Mehaigne (PNBM)
  - o 29 mai : Parc naturel Viroin Hermeton (PNVH)
  - o 3 juin : Parc naturel des Sources (PNS) et Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel (PNHFE)
  - o 5 juin : Parc naturel Ardenne méridionale (PNAM) et Parc naturel de Gaume (PNDG)
- Fin : juin 2027

- Le recensement sera poursuivi durant l'hiver pour pouvoir déceler des périodes d'activités lors de période plus douces

### 3. Protocole de recensement

- Lieux visés par le protocole : les jardins des particuliers et des écoles
- Espèces visées : le Hérisson d'Europe, mais également d'autres espèces indigènes anthropophiles potentiellement présentes dans les jardins et pour lesquelles les données sont rares à l'échelle de la Wallonie (Lérot, etc.). Cela permet aussi de mieux connaître la présence d'espèces sauvages dans les jardins (renards, blaireaux, sangliers, fouines, etc.).
- Durée de recensement par jardin : 3 semaines
- Formater la carte SD avant l'installation de l'appareil (sera en principe fait par les Parc naturel avant de donner le piège photo)
- Bien noter la date de placement du piège photo et sa date de retrait
- Une seule période de 3 semaines par jardin (objectif : maximiser le nombre de sites)
- Les appareils sont réglés pour prendre des photos uniquement entre 18h et 8h du matin.
- **Ne pas changer le paramétrage des pièges photo, c'est important pour le suivi.**
- Nourrissage :
  - Si vous nourrissez les hérissons, ne changez pas vos habitudes et continuez, mais veillez à placer la caméra loin de la station de nourrissage.
  - Si vous ne nourrissez pas les hérissons, mais que vous ne faites aucune observation après la 1ère semaine de suivi, vous pouvez placer à 5 m de la caméra une soucoupe avec 4-5 vers séchés (pour poule de préférence, leur contrôle sanitaire étant plus strict) afin d'augmenter les chances de détecter la présence de l'espèce
  - Bien noter lors de l'encodage les périodes pendant lesquelles il y a eu du nourrissage (cela est expliqué au point 6).

### 4. Réglage du piège photographique

- Le piège photo est déjà paramétré pour répondre au protocole. Il est paramétré comme suit :
  - Mode de fonct. : Mode Photo
  - Qualité Photo : Elevé (12MP)
  - Retardateur : 1Min
  - Mode Rafale : 3-Cliché-Rafale
  - Unité temp. : Celsius
  - Nom de l'appareil : chaque appareil a un nom spécifique – Ne pas le modifier !
  - Bande donn. Image : Marche
  - Test Mouvement : Arrêt
  - Délect. Mouvement : Longue portée
  - Type de Batterie : Lithium
  - Vitesse de décl. : Rapide
  - Reg. Par Défaut : Non
  - Interv. Timelapse : 1 min
  - Durée Timelapse : 3 heures
  - Puiss. Flash IR : Longue Portée
  - Gestion Carte SD : Arrêt
  - Minuteur : Début prise (6h00 PM) – Fin Prise (8h00 AM)

- Mise à jour Log. : Non
- **Il ne faut pas changer les paramètres de l'appareil**, pour faciliter le traitement des données collectées à l'échelle de l'ensemble des parcs naturels
- Si vous rencontrez un problème de réglage, vous pouvez nous contacter à cette adresse : [charlotte.mathelart@fpnw.be](mailto:charlotte.mathelart@fpnw.be)

## 5. Placement du piège photo

- **Un tutoriel vidéo pour expliquer ce qui suit de manière visuelle sera réalisé courant du mois de mai.**
- Dans quelle zone de votre jardin placer le piège photo ? Idéalement, le long d'une structure linéaire (haie, clôture, mur...) ou près de votre potager ou de votre bac à compost. Si vous avez un chien, essayez de mettre le piège photo à un endroit qui lui est peu accessible.
- Comment orienter le piège photo ?
  - L'objectif de l'appareil peut :
    - soit être mis à l'horizontale de manière à ce que le sol soit visible sur les  $\frac{2}{3}$  inférieurs du cliché et le ciel sur le tiers supérieur ;
    - soit vous placez l'appareil plus haut et pointez l'objectif vers le bas, ce qui permettra d'avoir un bon angle pour détecter les petits mammifères au ras du sol.
  - Veillez à ce que la zone couverte par le piège photographique soit dégagée, en évitant les branches susceptibles de créer des déclenchements intempestifs avec, idéalement, une végétation d'une hauteur de moins de 10 cm (vous pouvez tondre un peu avant par exemple).
  - L'objectif de l'appareil doit pointer parallèlement à la haie, clôture ou mur, si présent.e
  - Vous pouvez vous aider de l'écran de prévisualisation de l'appareil pour vérifier la bonne orientation de votre piège
- A quelle hauteur ? Idéalement, si placé à l'horizontal, il doit être proche du sol (le bas de l'appareil doit être à 20 cm du sol) ; il peut être placé un peu plus haut si vous dirigez l'objectif vers le bas
- Comment le fixer ? Le piège photographique doit être solidement fixé avec la sangle bien serrée, et accroché sur un tronc ou une branche solide qui ne basculera pas avec le vent.
- Si l'appareil est placé dans un jardin, le risque de vol est très faible. Cependant, si l'endroit est accessible ou si vous avez un doute, n'hésitez pas à sécuriser le piège photographique avec le boîtier antivol, un câble et un cadenas.

## 6. Encodage des données

- Bien conserver toutes les photos prises par l'appareil (y compris et surtout celles de vous qui placez le piège, car ça sert à dater précisément le début et la fin de la session). Exceptions : photos non souhaitées de vous ou votre entourage ^^ **Ne pas juste garder les photos de Hérissons. L'ensemble des données d'espèce et même les photos sans espèce visible sont intéressantes pour le projet !**
- Le dossier photo de chaque session de 3 semaines doit être mis à disposition du projet au plus tard au moment de rendre le matériel au Parc naturel. Pour ce faire, vous avez trois options, que vous aurez en principe choisie via le formulaire d'inscription :

- **Soit vous n’êtes pas à l’aise avec l’informatique et préférez que le Parc naturel extraie les photos de la carte SD lui-même.** Vous lui remettez alors le matériel dans son ensemble sans effacer de photos.
- **Soit vous avez l’habitude de télécharger des données photos depuis une carte SD, mais ne vous sentez pas à l’aise avec l’outil Agouti,** vous pouvez dans ce cas charger le dossier photo sur ce serveur Drive :  
[https://drive.google.com/drive/folders/1bX6\\_VNNfpOgaYJci4YcSFvDTTsUcnL5J?usp=drive\\_link](https://drive.google.com/drive/folders/1bX6_VNNfpOgaYJci4YcSFvDTTsUcnL5J?usp=drive_link). Votre dossier photo sera nommé selon ce modèle : « **Abréviation de votre Parc naturel – Nom de votre Rue - Date(AAMMJJ) - Observateur** (la première lettre de votre prénom et les 2 premières lettres de votre nom de famille) »  
**→ Exemple : PNCC- RueDeScoville - 260421-CMa**
- **Soit vous avez envie d’utiliser l’outil Agouti,** qui est une plateforme web développée par l’université de Wageningen (Pays-Bas) pour gérer les projets de suivi animalier par piège photographique, et sera l’outil collaboratif utilisé dans le cadre de ce projet, auquel les bénévoles peuvent contribuer. Vous téléchargez alors le dossier photo sur cette plateforme web, en vous appuyant sur le protocole ci-dessous ou en prenant contact avec la Fédération des Parcs naturels ([charlotte.mathelart@fpnw.be](mailto:charlotte.mathelart@fpnw.be)) en cas de besoin d’explications plus visuelles

### **Protocole de téléchargement de votre dossier photo sur Agouti**

- La Fédération des Parcs naturels vous aura envoyé un lien pour avoir accès à la plateforme web Agouti (<https://agouti.eu/>). Si vous ne l’avez pas déjà fait, **cliquez dessus et créez-vous un compte**
- La Fédération des Parcs naturels vous aura déjà créé votre site de suivi (nommé Emplacement), sur base de votre feuille d’inscription, et en suivant ce modèle : « **Abréviation de votre Parc naturel – Village – Rue – Observateur** (la première lettre de votre prénom et les 2 premières lettres de votre nom de famille) » **→ Exemple : PNCC-Achet-Rue de Scoville-CMa**
- Vous pouvez donc directement télécharger votre dossier photo, en cliquant sur « **Déploiements** », entouré en rouge ci-dessous.

The screenshot shows the Agouti web interface. On the left, a sidebar contains navigation options: Résumé, Emplacements, **Déploiements** (highlighted with a red box), Observations, Espèce, Caméras, Utilisateurs, Paramètres, and Export des données. The main content area is titled 'Ajouter un emplacement' and contains a form with the following fields: 'Nom' (text input), 'Habitat' (dropdown menu with the text 'Sélectionnez un habitat...'), 'Fonctionnalité' (dropdown menu with the text 'Select feature'), 'Latitude' (text input with the value '50.40516+26266571'), and 'Longitude' (text input with the value '+4.696393107735873'). Below the form is an orange button labeled 'Ajouter un emplacement'. To the right of the form is a map of Europe with a blue location pin over the Netherlands.

- Et ensuite, cliquez sur « **Ajouter un déploiement** », entouré en rouge ci-dessous

The screenshot shows the 'Déploiements' (Deployments) page in the Agouti application. A red box highlights the 'Ajouter un déploiement' (Add deployment) button. Below is a table of deployment records:

| Deployment ID | Emplacement                             | Début            | Fin              | Nombre de séquences | Imported on      | Imported by         | Décalage UTC | Invalid                  | Tags | Groupes | Attribué à | Progression |
|---------------|---|------------------|------------------|---------------------|------------------|---------------------|--------------|--------------------------|------|---------|------------|-------------|
| 862c1bb1..    |   |                  |                  |                     | 2026-04-19 19:55 | Charlotte Mathelart | +01:00       | <input type="checkbox"/> |      |         |            | Needs files |
| f2ea7286..    |   |                  |                  |                     | 2026-04-19 18:05 | Charlotte Mathelart | +01:00       | <input type="checkbox"/> |      |         |            | Needs files |
| ab3a7080..    | Seraing - Rue Curie 14 - Jardin arrière | 2026-04-08 22:16 | 2026-04-14 07:49 | 38                  | 2026-04-14 10:08 | Mathieu Hémar       | +02:00       | <input type="checkbox"/> |      |         |            | 100%        |
| 3c35bc0a..    | Mon_jardin_TEST                         | 2026-02-08 12:24 | 2026-02-08 12:24 | 1                   | 2026-03-24 14:17 | Robin Gailly        | +01:00       | <input type="checkbox"/> |      |         |            | 100%        |
| 89c90cd8..    | Test rix                                | 2025-09-04 17:02 | 2025-09-04 17:07 | 2                   | 2026-04-08 10:07 | Monica Minneci      | +01:00       | <input type="checkbox"/> |      |         |            | 50%         |
| aa6fc3c3..    | Rixensart - Beau Site Deuxième          | 2025-09-04 09:05 | 2025-09-05 09:05 | 44                  | 2026-04-17 17:10 | Monica Minneci      | +02:00       | <input type="checkbox"/> |      |         |            | In queue    |

- Vous arrivez sur cet écran

The screenshot shows the 'Ajouter un déploiement' (Add deployment) form in the Agouti application. A red box highlights a message box on the right side of the form:

Merci de sélectionner et de charger vos fichiers. Pour le moment, seulement les fichiers JPG and AVI sont supportés.  
 Sélectionner des fichiers  
 Ou glisser déposer les images dans cette zone.

The form fields are as follows:

- Emplacement \*: Mon\_jardin\_TEST
- Décalage UTC \*: UTC+1 Central European Time (CET)
- Invalid:  Les déploiements invalides sont exclus des exportations de données.
- Début: jj/mm/aaaa --:--:--
- Fin: jj/mm/aaaa --:--:--
- Tags: Sélectionner un ou plusieurs tags
- Groupes: Sélectionner un ou plusieurs groupes

- Dans le champ « **Emplacement** », vous pouvez simplement sélectionner votre jardin (ou site de suivi ou Emplacement) dans le menu déroulant qui s'affiche en cliquant dans le champ à compléter. Pour rappel, votre site de suivi (votre jardin) aura déjà été créé par la Fédération des Parcs naturels et vous pourrez donc le trouver dans le menu déroulant. Il aura été créé suivant ce modèle : « **Abréviation de votre Parc naturel – Village – Rue – Observateur** (la première lettre de votre prénom et les 2 premières lettres de votre nom de famille) »  
 ➔ **Exemple : PNCC-Achet-Rue de Scoville-CMa**
- Dans le champ « **Décalage UTC** », vous devez choisir **UTC+1 Central European Time** (en hiver comme en été)
- Dans les champs **Début** et **Fin**, indiquez la date de placement et la date de retrait de la caméra (si vous ne vous souvenez plus, il suffit de regarder de quand date les photos de vous qui placez et reprenez la caméra.
- Dans le champ « **Identifiant de piège photo** », vous devez indiquer l'identifiant du piège photo qui est indiqué sur la convention de prêt de matériel et qui est

également écrit à l'intérieur du piège photo (au revers de la protection, quand vous ouvrez pour regarder l'écran de prévisualisation)

- Le champ « **Hauteur du piège photo** » peut être laissé libre
- Dans le champ « **Appât** », vous devez indiquer si vous avez fait du nourrissage
- Dans le champ « **Personne réalisant le déploiement** », vous pouvez indiquer qui est la personne qui télécharge les données sur Agouti
- Dans le champ « **Personne récupérant les pièges photo** », vous pouvez indiquer qui est la personne qui a placé et retiré le piège photo
- Dans le champ « **Notes** », vous pouvez indiquer des informations utiles, comme par exemple que le recensement a été interrompu pour cause de piles plates ou autres.
- Pour pouvez ensuite revenir en haut à droite de l'écran (voir encadré en rouge sur l'image ci-dessus) et cliquer sur « **Sélectionner des fichiers** » pour télécharger vos photos.
- Pour valider l'ajout des photos et les informations remplies, pouvez ensuite revenir en bas de page pour cliquer sur « **Ajouter un déploiement** ».
- Merci, vos photos sont désormais téléchargées 😊

## 7. Transfert du piège photographique au bénévole suivant

- Lors de la réception du piège photo, vous signez une convention de prêt de matériel.
- Au bout des 3 semaines, il vous est demandé :
  - d'envoyer un mail à la Fédération des Parcs naturels ([charlotte.mathelart@fpnw.be](mailto:charlotte.mathelart@fpnw.be)) afin d'informer de la fin de votre recensement et vérifier le bon téléchargement de votre jeu de données photo ;
  - de venir redéposer l'ensemble du matériel (piège photo, carte SD et piles au lithium) à la maison du parc naturel ;
  - la Fédération des Parcs naturels ou le Parc naturel de votre territoire se chargera ensuite d'informer le bénévole suivant de la disponibilité du matériel.

## 8. En option : identification des hérissons sur les photos téléchargées par les bénévoles des différents parcs naturels sur Agouti

- Vous êtes actuellement ajouté au projet sur Agouti en tant que Volontaire, c'est-à-dire que vous pouvez télécharger vos photos mais pas identifier les espèces visibles sur les photos. Si vous souhaitez aller plus loin et vous sentez à l'aise avec Agouti, vous pouvez prendre part à l'identification des hérissons sur les jeux de données photos téléchargées sur Agouti par les différents bénévoles du projet. Dans ce cas, il suffit de prendre contact avec nous ([charlotte.mathelart@fpnw.be](mailto:charlotte.mathelart@fpnw.be)) et nous étendrons vos droits afin que vous puissiez également annoter les photos.
- Si vous êtes intéressés d'y prendre part, un tutoriel vidéo spécifique vous sera envoyé pour vous expliquer comment procéder ; et vous pourrez bénéficier d'un appui technique auprès de la Fédération des Parcs naturels.